

Lévis, le 5 novembre 2013

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Demande de délai pour production de la preuve des intervenants AQCIE et CIFQ
Dossier : R-3854-2013

Chère Consoeur,

Le calendrier de ce dossier prévoit que la preuve des intervenants doit être produite jeudi, le 7 novembre 2013.

Mes clients sollicitent l'extension de ce délai à lundi, le 11 novembre, ce qui représente deux jours juridiques.

Ce délai est demandé afin de permettre à l'analyste externe de mes clients, monsieur Olivier Charest, de compléter la rédaction du mémoire des intervenants et leur permettre de produire un document à la hauteur des légitimes attentes de la Régie.

Monsieur Charest se retrouve dans l'incapacité de produire le document requis dans le délai prévu en raison de la combinaison de plusieurs facteurs. Outre le fait que monsieur Charest ait dû, au cours des dernières semaines, consacrer d'urgence des efforts importants à certaines affaires ne se rapportant pas aux dossiers de la Régie, il lui faut faire face aux exigences suivantes :

- Monsieur Charest témoigne aujourd'hui dans le dossier R-3842-2013. Ce dossier a connu un retard important qui fait en sorte qu'il devra être présent en audience pour toute la journée alors qu'il avait prévu pouvoir consacrer cette journée, en bonne partie, à la complétion de la preuve dans le dossier R-3854-2013. Ce dossier a retenu monsieur Charest en audience depuis déjà plusieurs jours.
- Monsieur Charest doit être présent à l'audience commençant demain dans le dossier R-3837-2013 et devra y rester jusqu'à lundi, le 11 novembre. Il s'agit du dossier tarifaire de Gaz Métro.

- Monsieur Charest doit compléter le texte du mémoire de l'AQCIE et du CIFQ dans le dossier R-3848-2013 portant sur l'intégration éolienne. Ce mémoire doit être produit vendredi, le 8 novembre à midi et son texte final est lié au texte final du rapport d'expert qui doit être produit à la même date et dont monsieur Charest n'a pas encore pu prendre connaissance.
- Monsieur Charest devra en conséquence consacrer les soirées des 5, 6 et 7 novembre à la préparation des audiences dans le dossier R-3837-2013 et à la complétion du mémoire de l'AQCIE et du CIFQ dans le dossier R-3848-2013.

Le report de l'échéance du jeudi, 7 novembre au lundi 11 novembre permettrait à monsieur Charest de consacrer la fin de semaine des 9 et 10 novembre à la complétion du mémoire, lequel pourrait ainsi être produit lundi, le 11 novembre, à midi. Je crois que ce report pourrait être accordé sans qu'aucune partie n'en souffre préjudice et sans que le reste du calendrier ait à être révisé et éviterait à cet analyste de succomber éventuellement à l'épuisement.

Je remercie la Régie de sa diligence à donner suite à la présente demande.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) Pierre Pelletier

Pierre Pelletier

PP/sb